



Face aux restrictions tous azimuts sur les crédits pratiqués par la DRFIP...

Recensons toutes les demandes non satisfaites,

Et tous les travaux en attente depuis des années!

La DRFIP ne communique pas sur les crédits de fonctionnement, elle n'informe pas les représentants du personnel de la catastrophe programmée, mais par la « bande » nous arrivent les informations les plus alarmantes :

- sur tel site le budget fournitures de l'an passé inclut maintenant en plus les dépenses d'entretien et d'hygiène. Il apparaît que **les agents ne pourront plus disposer de fournitures individuelles!**
- Les montants des crédits alloués au gestionnaire de site échappent à toute rationalité : c'est ainsi que **la Direction a retenu la dépense réelle de l'année précédente lorsqu'elle était inférieure au budget initial, mais dans le cas où la dépense réelle a été supérieure au budget initial, la Direction a retenu au contraire le budget initial.** C'est une logique perdant - perdant pour le site.
- Un gestionnaire déclare : **il n'y a plus de véritable budget pour les gestionnaires de site.** Les gestionnaires voient leur rôle limité à l'établissement de devis. Désormais, tout doit remonter à la Direction...
- **A quoi bon demander à un professionnel d'établir un devis, répond un autre gestionnaire, puisqu'on sait qu'il sera refusé par la Direction...**

Ainsi, le transfert de la Recette des Finances d'Aix à l'Atrium va bien libérer un bâtiment pour lequel la DGFIP payait un loyer conséquent. Il n'en demeure pas moins que l'installation des collègues doit se faire "à sec", puisque les seules dépenses prévues concernent la caisse et le coffre fort. Il en va de même en ce qui concerne le transfert de la Trésorerie d'Arles Municipale dans les locaux de la RF d'Arles.

- Les volets roulants cassés ne sont plus remplacés : c'est général. Il n'y a que les arguments qui varient. Tantôt la DRFIP déclare qu'elle ne remplacera que les volets du rez-de-chaussée (pour des raisons de sécurité), tantôt elle ne remplace même pas les volets cassés du rez-de-chaussée.

Partout, il faudrait laisser les choses aller à vau-l'eau, les systèmes de chauffage ou de climatisation, les volets qui rendent l'âme, les ascenseurs en dysfonctionnement permanent...alors que la DGFIP n'a jamais autant communiqué sur la défense des conditions de travail des agents.

Or, ce que les agents attendent, ce n'est pas la multiplication des actions de communication et la distribution de plaquettes ce sont des actes.

N'acceptons pas cette situation d'indigence, de voir les gestionnaires de site contraints de choisir entre les recommandés et les essuies mains, n'acceptons pas de voir nos conditions de travail brutalement remises en cause !

